

**ROUGIE ART**

EI TVA NON APPLICABLE, ART. 293B DU

CGI

34 rue Roger Pecheyrand

19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

FRANCE

Port. : +33 7 71 01 66 51

rougieart19@gmail.com

<https://rougieart.fr>

N° SIRET : 91238497100012

Code NAF : 1813Z

RCS : 912384971RM19

COMPTOIR D MANGAS

Mr Dominique DE FREITAS

18 boulevard Gambetta

46000 CAHORS

Port. : +33 7 66 55 82 95

Email : dominique.2freitas@laposte.net

N° TVA Intracommunautaire :

FR42930142807

SIRET : 93014280700013

FACTURE N° 25-12-270

Le mercredi 10 décembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
02108MUG	JOLYNE MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02243MUG	SHINOBU MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02423MUG	SHOTO TODOROKI MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02563MUG	MOMO MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02568MUG	LOID MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02593MUG	ROHAN MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
02598MUG	PRINCESS MONONOKE MUG Blanc	1,00	6,0000 €	0,00	6,00 €	
CNA3	CADRE NOIR SATIN A3	2,00	15,0000 €	0,00	30,00 €	

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 72,00 € à payer le :
31/01/2026 (30 jours fin de mois).

Total HT	72,00 €
TVA (0 %)	0,00 €
Total TTC	72,00 €

Coordonnées bancaires : CCM BRIVE HOTEL DE VILLE
IBAN : FR76 1027 8365 7100 0115 1690 541
BIC/SWIFT : CMCIFR2A

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.
Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.